

Monsieur et Refet

Constantine

En application de la Loi du 2 Juin 1941 prescrivant la renou-
vement des Juifs, et une autre applicable à l'Algérie,

En obéissance de toutes Instructions, j'ai l'honneur de
faire par la présente, la déclaration prévue par la dite loi :

Madame Rachel Attali née Zaffran (Le 26 Aout 1895 à Constantine)

Monsieur Georges Abraham Attali (Le 25 Juin 1909 à Constant.)

Madame Irma Nedyma Attali née Guedy (Le 23 Mai 1914 à Jelfa)

d'une part

Monsieur Livi Adola (Le 11 Decembre 1906 à Constant.)

Madame Odette Zmirda Adola née Attali (Le 30 Juin 1912 à Constant.)

enfants } André Daniel Adola (6 Mai 1931 à Constant.)

mineurs } Huguette Choukha Adola (14 Juin 1934 à Constant.)

au } Morsly Françoise Baïola Adola (16 Decembre 1938 à Constant.)

Jieur } ADDA } Maurice Nessim Raphael Adola (17 Avril 1941 à Constant.)

d'autre part vivant sous le même toit.

la situation de famille pour chacun étant ainsi que la profession

Madame Rachel Attali Une veuve mariée 30 ans femme -

Monsieur Georges Attali marié sous enfants, ancien agent des

Postes & Télégraphes actuellement faïent de

la culture avec des moyens de fortune.

Madame Irma Adola mariée au 1^{er} degré sous profession

Monsieur Livi Adola marié 4 enfants bijoutier (ouvrier)

Madame Odette Adola mariée au 1^{er} degré sous profession -

15/07/2014

Etat des biens pour chacun d'ux

- Néant -

Mme Vira Attali

N^m Attali

Monsieur Georges Attali

J. Attali

Monsieur duri Adola

[Signature]

Tamillo ATTALI - ADDA

94 Rue Georges Lemercier

Constantine

15/07/2014